
Identité langagière et identité culturelle chez Malika Mokeddem à travers une analyse sociocritique de son roman *L'Interdite*

Nadia SOULIMANE⁽¹⁾

Introduction

Bien qu'arrivée à l'écriture assez tardivement, Malika Mokeddem représente l'une des voix féminines qui ont le plus marqué les écritures émergentes des années 90.

L'écrivaine est née en 1949 à Kenadsa, à l'Ouest du désert algérien, dans une famille nomade sédentarisée. Elle fut scolarisée dans son village natal juste avant le déclenchement de la guerre de libération nationale. Elle est la seule fille du village à rejoindre le lycée de Bechar puis l'Université d'Oran, quelques années plus tard. Après des études de médecine, elle émigre en France en 1977 pour se spécialiser en néphrologie.

Bien qu'elle n'ait jamais vécu le nomadisme de ses ancêtres, Malika Mokddem est restée nomade dans l'âme. Ses textes sont en perpétuel mouvement à travers des personnages refusant les frontières, revendiquant une identité multiple, se sentant plus authentiques dans le métissage et la richesse de l'entre-deux.

L'entre-deux chez Malika Mokeddem se manifeste à tous les niveaux, mais ce qui nous intéresse dans la réflexion que nous nous proposons de porter dans le présent article, c'est l'entre-deux langagier. En effet, *dans L'Interdite* (Mokaddem, M. 1993) - *troisième roman de sa production*

⁽¹⁾ Université Oran 2, Mohamed Ben Ahmed, Faculté des langues étrangères, Département de français, 31 000, Oran, Algérie.

littéraire-, l'écrivaine, médecin néphrologue de formation, use du français médical, ce qui reflète son identité langagière. Le deuxième procédé utilisé par Mokeddem, exprimant lui aussi un entre-deux langagier mais à connotation culturelle, est connu par les linguistes sous le nom de code mixing ou encore d'alternance codique. Celui-ci se manifeste dans l'utilisation d'emprunts lexicaux et dans des interférences lexicales qui marquent ostensiblement le texte. Cette identité culturelle est encore plus revendiquée à travers des expressions typiquement algériennes qui sont traduites en français et que nous nous proposons d'analyser.

Le vocabulaire médical

Les pathologies de la narratrice-personnage

L'incipit du roman nous apprend que Sultana, la narratrice-personnage, revient à Ain Nekhla, son village natal après vingt-quatre années d'absence. C'est l'annonce du décès brutal de son ancien amour Yacine – médecin dans le bourg en question- qui la pousse à effectuer ce pas tant redouté : «Je n'aurais jamais cru pouvoir revenir dans cette région» (Mokeddem, 1993, p. 11). Malgré cela, une fois la cérémonie de funérailles passée, Sultana qui est, également, médecin à Montpellier décide de remplacer le défunt au sein de la polyclinique dans laquelle il exerçait.

Pour décrire ses états d'âme et la situation que vit l'Algérie des années 90, Sultana utilise le « jargon médical ». Cette langue de spécialité est « décontextuée » afin de dénoncer un profond mal être que vit l'Algérie, d'une part, et la protagoniste centrale, d'autre part.

Dans *L'Interdite*, Sultana qui vit tiraillée entre deux espaces exprime les sensations qu'elle ressent vis-à-vis de l'Algérie et de la France par des termes médicaux :

« J'ai fait un infarctus de mon Algérie. Il y a si longtemps. Maintenant mon cœur frappe de nouveau son galon sans algie (...) J'ai fait une hémiplégie de ma France. Peu à peu mon hémicorps a retrouvé ses automatismes, récupéré ses sensations. Cependant, une zone de mon cerveau me demeure muette, comme déshabillée : une absence me guette aux confins de mes peurs, au seuil de mes solitudes.» (Mokeddem, 1993 : 82).

Ce vocabulaire de spécialité, tout en gardant son sens propre, va se « vulgariser » pour ne plus désigner une maladie, mais un profond mal-être.

Il semblerait que « l'infarctus », qui touche le cœur, ait atteint Sultana au niveau de « son Algérie ». Partant de l'idée que l'infarctus désigne un territoire vasculaire où cesse la circulation¹, la métaphore utilisée dans cet extrait est axée sur l'arrêt du flux sanguin. En effet, pour Sultana, l'exil et la situation déplorable que vit l'Algérie ont provoqué « la mort » de l'Algérie dans son esprit. Après avoir brutalement annoncé l'infarctus de « son Algérie », la narratrice atténue ses propos en intégrant le facteur temps. C'est ainsi que l'indicateur de temps « il y a si longtemps » renvoie l'infarctus à un temps antérieur. Pour annoncer les prémices d'un rétablissement et passer à un temps présent, Sultana emploie l'indicateur temporel « *maintenant* » pour restituer l'infarctus désigné comme étant celui de « son Algérie », au début de l'extrait, à sa place originelle, le cœur. Nous percevons dans la métaphore avec laquelle Sultana a remplacé son cœur par l'Algérie n'est rien d'autre que l'expression de son amour pour ce pays qu'elle regrette tant.

Si l'Algérie, terre natale de Sultana, est élevée au rang de cœur, la France, sa terre d'adoption, quant à elle, est symbolisée par une moitié du corps. En effet, Sultana a fait une « hémiplégie » de « sa France ». La paralysie d'une moitié du corps survient généralement à la suite d'un choc qui va engendrer la mort de l'hémicorps. Cet état est une des séquelles de l'infarctus, c'est même le cas extrême.

Dans le paragraphe qui précède cet extrait (p. 81), Sultana critique l'Algérie :

« L'Algérie archaïque avec son mensonge de modernité éventré ; l'Algérie hypocrite qui ne dupe plus personne (...) l'Algérie de l'absurde, ses auto-mutilations et sa schizophrénie ; l'Algérie qui chaque jour se suicide, qu'importe » (Mokeddem, 1993 : p. 81).

La France ne trouve pas, non plus, grâce à ses yeux :

« La France suffisante et zélée, qu'importe aussi. La France qui brandit au monde la prostate de son président, truffe de son impériale démocratie ; la France qui bombarde des enfants ici, qui offre une banane à un agonisant d'Afrique, victime de la

¹ Définition du *Dictionnaire des termes techniques de médecine*. Garnier-Delamare. (1985). Paris : Maloine.

famine, là, et qui, attablée devant ses écrans, se délecte à le regarder mourir avec bonne conscience ; la France pontifiante, tantôt Tartuffe, tantôt Machiavel, en habit d'humaniste, qu'importe» (Mokeddem, 1993, p. 81-82).

À travers un discours caricatural, Sultana dénonce le profond hiatus entre l'acte et la parole dans l'attitude du gouvernement français. En prenant en compte l'année d'édition du roman *L'Interdite*, à savoir 1993, nous devinons que c'est surtout la position ambiguë de la France dans la guerre du Golfe (1990-1991) qui lui vaut ce réquisitoire.

C'est, apparemment, les déceptions successives qui ont provoqué, au sens figuré, l'infarctus et l'hémiplégie de Sultana. Le rapport de cause à effet entre ces deux pathologies est révélateur du lien charnel entre l'Algérie et la France dans l'esprit de la protagoniste.

Une autre série de pathologies à travers lesquelles Sultana exprime sa solitude et son sentiment de déconnexion de la réalité sociale et politique figure dans le texte : « Quelques îlots de bonheur rongés par des années d'autisme et d'aphasie et les brisures des absences et des départs » (Mokeddem, 1993, p. 43).

Si Sultana a associé l'autisme à l'aphasie, c'est parce que ces deux pathologies affectent le sens de la communication. En effet, l'autisme est un dysfonctionnement cérébral qui a une incidence sur l'interaction sociale et la communication. Quant à l'aphasie, elle se caractérise par un défaut d'adaptation du mot à l'idée, qu'il s'agisse d'une idée à transmettre ou une idée à recevoir.

Les pathologies de l'Algérie

En faisant référence aux sympathisants du FIS², Sultana utilise une métaphore très significative. Elle les compare à des sauterelles, insectes sauteurs, carnivores et dévastateurs. Elle utilise également une série de maladies, et pas des moindres : la variole, le typhus, le cancer, la lèpre, la peste et le sida. Parmi ces six maladies, nous pouvons constater que cinq sont contagieuses d'où l'idée de propagation : « Ils'. Tout le monde (les algériens) dit 'ils' en parlant de ceux du FIS. « Ils » à la fois sauterelles, variole et typhus, cancer et lèpre, peste et sida des esprits. 'Ils', endémie surgie des confins de la misère et du désarroi et qui s'enkyste dans les fatalités et les ignorances du pays » (Mokeddem, 1993, p. 129).

² Front Islamique du Salut : Parti politique algérien fondé en 1989 et dissous en mars 1992.

À travers les définitions des cinq maladies dans le dictionnaire des termes techniques de médecine, nous retrouvons une seule et même définition : maladie infectieuse épidémique et contagieuse. En allant un peu plus loin dans l'analyse du terme sida, nous nous apercevons qu'en plus du phénomène de contagion, cette pathologie grave a la particularité d'être provoquée par un virus qui détruit les défenses immunitaires de l'organisme et l'expose à diverses infections opportunistes redoutables³. Le choix de ces maladies n'est pas fortuit, de plus, le dégoût avec lequel Sultana les débite témoigne de sa véhémence envers la mouvance islamiste.

Au-delà de la virulence de ces propos, Sultana met le doigt sur un état de fait grâce au terme « endémie ». En sachant que l'endémie est la persistance dans une région, d'une maladie particulière, soit qu'elle y règne constamment, soit qu'elle y revient à des époques déterminées, nous remarquons que l'endémie que dénonce Sultana s'est manifestée suite à un fléau social : la misère et le désarroi.

Dans sa diatribe - déjà annoncée précédemment- contre l'Algérie, Sultana évoque une maladie psychologique importante pour décrire l'état de son pays d'origine : « l'Algérie de l'absurde, ses auto-mutilations et sa schizophrénie ; l'Algérie qui, chaque jour, se suicide » (Mokddem, 1993, p. 81). Bleuler⁴ fait de la schizophrénie un synonyme de démence précoce. Cependant, avant d'arriver à ce stade de la maladie, il définit son caractère essentiel comme étant la dissociation et la discordance des fonctions psychiques (affectives, intellectuelles et psychomotrices), avec perte de l'unité de la personne, rupture du contact avec la réalité et tendance à s'enfermer dans un monde intérieur.

L'auto-mutilation dont parle Sultana est une pratique assez courante chez le sujet schizophrène. Elle consiste dans l'acte de s'infliger des blessures corporelles. À l'image d'une personne atteinte de schizophrénie, l'Algérie, ou plutôt les algériens sont décrits comme des êtres se faisant du mal intentionnellement, et ce, en cumulant les mauvais choix depuis l'Indépendance. À ce titre, les propos de Salah – médecin, lui aussi et meilleur ami de Yacine, résument parfaitement l'engrenage :

³ *Dictionnaire médical* L. Manuila, A. Manuila, P. Lewalle, M. Nicoulin. (1999-2001). Paris : Masson.

⁴ Définition de la schizophrénie par Bleuler dans *Dictionnaire des termes techniques de médecine*, Garnier-Delamare, *op.cit.*,

« Nous n'avons cessé de tuer l'Algérie à petit feu, femme par femme. Les étudiants mâles de ma génération, les élites zaâma, ont participé au carnage. Nous nous sommes d'abord fourvoyé dans le mensonge et l'imposture. Faux, nos vêtements Mao et nos gargarismes révolutionnaires ! Nos études terminées, nous les avons remisés, jetés aux mites avec nos légendes de chiffon. Nous avons abandonné celles qui avaient eu l'imprudence, le malheur de nous aimer à l'université. Qu'étaient-elles venues chercher à l'université, celles-là ? La débauche du savoir. À la fin de nos études, nous, jeunes hommes de "grandes tentes", virilité auréolée du désespoir des abandonnées, nous endossions le burnous de la tradition pour goûter aux pucelles incultes que nous choisissaient nos familles. Mais dès que les tambourins de la fête se taisaient, nos jeunes épouses nous paraissaient insipides et niaises. Alors nous fuyons nos maisons. Nous hantions les bars, la lâcheté et même, du moins pour certains, les recoins les plus infâmes de nos âmes. Nous nous sommes installés dans la magouille et la schizophrénie.» (Mokeddem, 1993, p. 51).

Sultana qualifie l'enfance des jeunes algériens d'une « enfance malade, gangrenée ». Nous avons remarqué que ce terme était récurrent dans le roman : « Ils doivent revenir pour affronter enfin la gangrène des mentalités » (Mokeddem, 1993, p. 51).

Ou encore : « Je vois une koulchite chronique, cri muet et gangrène au quotidien chez une mère prolifique (...) » (Mokeddem, 1993, p. 127).

L'utilisation du terme médical « gangrène » qui désigne le processus morbide caractérisé par la mortification des tissus et leur putréfaction reprend l'idée de l'anéantissement de ces trois éléments qui sont l'enfance, les mentalités et le quotidien. De plus, cette dégradation ne s'est pas limitée au stade d'une disparition mais a abouti au pourrissement dont le seul remède serait l'amputation.

La koulchite ou la détresse au féminin

Pour décrire les conditions sociales des femmes, Sultana crée un néologisme : « la koulchite ». Ce mot est constitué de « koulchi », mot arabe qui signifie « tout » et le suffixe « ite » qui renvoie à

l'inflammation dans le vocabulaire médical : « Quand tout, en arabe algérien koulchi⁵, est douloureux, il s'agit de la koulchite, pathologie féminine très répandue et si bien connue ici. Koulchite symptomatique des séismes et de la détresse au féminin. » (Mokeddem, 1993, p. 88)

Les séismes dont parle la narratrice-personnage font, évidemment, référence à la décrépitude des conditions de vie des femmes de son village à cause de la rigidité des lois tribales et d'une tradition profondément phallogocentrique.

L'inventaire des formes de koulchites diagnostiquées va permettre à Sultana d'expliciter son jugement. Elle en parle de manière tellement naturelle et scientifique que le lecteur pourrait croire l'espace d'un instant, que cette maladie existe réellement :

« Je vois une koulchite aigue, une inflammation de l'âme et de l'être chez une jeune fille de seize ans. Elle vient de se marier. Je vois une koulchite chronique, cri muet et gangrène du quotidien chez une mère prolifique : onze enfants et le mari ne veut toujours pas entendre parler de contraception. Je vois une koulchite terminale, un cœur qui baratte du vide dans un corps d'argile. C'est une femme de quarante ans, sans enfants. Je vois une koulchite hystérique...injection de valium pour celle-ci, à la carte pour les autres » (Mokeddem, 1993, p. 127).

Bien que le terme « koulchite » n'existe ni en langue française ni en langue arabe, il n'en demeure pas moins qu'il atteste d'une certaine virulence d'autant plus qu'il est associé à des adjectifs médicaux tels que : aiguë, chronique, terminale et hystérique.

Il semblerait que Sultana se sente impuissante face à la souffrance des femmes qui la sollicitent pour des maux qui ne sont pas du ressort de la médecine. La similitude de leurs maux l'oblige à ne plus les examiner au cas par cas mais à les considérer comme un amas de souffrance et de misère : « Devant le médecin, elles ne sont plus que koulchites qui geint ou bafouille. Je fouille les koulchites. Koulchites en vrac, souffrances en morceaux, en morceau (...) La perte du sens est une koulchite sous presse, un noyau de détresse dans chaque cellule du corps de la fatalité » (Mokeddem, 1993, p. 168).

⁵ C'est la contraction de « *koulou chay'in* » : toute chose.

Si le quotidien des femmes est arrivé à un tel état de dégradation c'est à cause d'une société qui prône la suprématie de l'homme sur la femme. En ce sens, Sultana va jusqu'à accuser la gente masculine d'avoir souillé les femmes en les traitant comme des êtres inférieurs : « Des koulchites aussi profondes, aussi compliquées, exigeraient que l'aiguille aille fouiller le sang et y injecter, directement l'antidote de la "souillure" » (Mokeddem, 1993, p. 126).

Dans *L'interdite*, Malika Mokeddem a su mêler discours littéraire et discours médical en entachant le second de la dimension subjective et émotionnelle du premier. En effet, la langue de spécialité qui est généralement précise, va quitter son domaine de prédilection pour prendre en charge une parole poétique mais, également, engagée. Dans son article intitulé « Guérir, dit-elle : Le double pouvoir de la médecine et de l'écriture », Christine Renaudin fait remarquer que « l'Algérie de Mokeddem est décrite en termes de maladies, d'épidémies, de contagions, gangrènes et infections de toutes sortes qui la minent et auxquelles il faudrait pouvoir trouver cure » (Renaudin, C. 2000, p. 220. Toutefois, toutes ces maladies ne sont que les symptômes d'un autre mal qui trouve son origine dans le mal fonctionnement de tout un corps social.

Procédé de code mixing dans le roman

Le code mixing est un terme anglais correspondant au mélange des langues⁶ car, au cours de leur évolution, les langues entrent en contact les unes avec les autres, provoquant des situations d'interférence linguistique. Les langues s'influencent mutuellement, ce qui peut se manifester par des emprunts lexicaux ou de nouvelles formulations syntaxiques, allant dans les deux sens. Concrètement, cela se traduit par l'apparition de nouveaux mots (éventuellement adaptés à la prononciation spécifique à leur langue), de nouvelles tournures de phrase et/ou la traduction littérale d'expressions idiomatiques (calque). Le plus souvent, cela commence par une déformation progressive et très peu perceptible de la prononciation qui, pour certains phonèmes, va petit à petit s'assimiler à une prononciation étrangère assez proche.

Selon Oswald Ducrot, pour analyser un énoncé dans une langue cible, il faudrait prendre en considération, « outre les connaissances habituellement appelées linguistiques, un certain nombre de lois d'ordre psychologique ou sociologique, un inventaire des figures de styles

⁶ Définition du Larousse (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.

employées par la collectivité de la langue » (Ducrot, 1984, p. 15). source. Pour ce faire, nous aurons recours à une approche sociolinguistique qui nous permettra de présenter les mœurs, les croyances et la mentalité de la société algérienne à travers des expressions propres à elle.

En effet, le recours à une langue émaillée d'expressions en langue locales est l'un des propres des littératures les plus contemporaines qui ne considèrent plus ce stratagème comme un mode d'ancrage dans une couleur locale mais y voient une forme de signature culturelle.

Nous retrouvons parfaitement cet aspect dans la littérature francophone. Dans *L'interdite*, Malika Mokeddem a su mêler deux codes langagiers : le français et l'arabe, sans pour autant déstabiliser la compréhension du texte. De ce fait, *L'interdite* possède un nombre considérable de mots arabes qui se manifestent de deux façons : par la présence d'un signe typographique explicite dans l'espace textuel du roman désigné par l'italique et par l'utilisation de notes de bas de page. Il est important de souligner qu'en ce qui concerne l'amalgame de l'arabe et du français dans les termes que nous allons analyser, l'auteure s'est inspirée du parler populaire, car le recours à l'emprunt peut être une pratique individuelle, comme elle peut être adoptée par toute une communauté.

Les emprunts lexicaux

Comme nous l'avons déjà précisé, *L'Interdite* s'ouvre sur l'arrivée de Sultana à Ain Nakhla dans le but d'assister aux funérailles de son ancien amour, Yacine. La description de la scène de l'enterrement de ce dernier a permis à la narratrice d'introduire des mots en arabe : « La illahail' Allah, Mohamed rassoul Allah ». « La chahada » (Mokeddem, 1993, p. 24), un des cinq piliers de l'Islam, est le nom donné à la première expression qui signifie en français : « il n'y a de Dieu que Dieu, Mohamed est son Prophète ».

Nous avons remarqué que l'auteure décrivait le rituel funéraire musulman à travers des dialogues contenant les termes « (aux) talebs » (Mokeddem, 1993, p. 23) ou encore « la sadaka » (Mokeddem, 1993, p. 56), ceci est peut-être un moyen d'affirmer sa connaissance de sa culture arabo-musulmane :

Le taleb est le maître de l'école coranique, il a aussi la fonction de réciter des versets du Coran le soir de l'enterrement. La sadaka, quant à elle, consiste à donner de l'argent ou du couscous aux mendiants dans les cimetières, le lendemain de l'enterrement. À travers ces éléments, l'auteure dévoile certains aspects de la tradition. Par sa description, elle la fait découvrir aux lecteurs qui ne la connaissent peut-être pas. Nous

retrouvons ici un des principes de la littérature francophone, car consciemment ou inconsciemment, l'écrivain francophone « est en lutte permanente pour s'auto-définir, pour s'auto-identifier » (Freris, G. 2002, p. 187) et exprimer sa différence. L'utilisation de quelques expressions arabes, en invoquant les coutumes algériennes, ne fait qu'appuyer notre hypothèse.

Il est important de préciser que les vocables cités ci-dessus figurent dans les dictionnaires de la langue française. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils ont été soumis à la détermination : « *la chahada* », « aux *talebs* » (les tabbs), « *la sadaka* ». La détermination et l'attestation de l'emprunt dans les dictionnaires sont donc une preuve de l'intégration de ce dernier dans la langue emprunteuse.

Partant du principe que la société algérienne est une société très croyante, attachée à ses origines et à une culture ancestrale, nourrie par des valeurs spirituelles et morales, nous ne pouvons parler de cette culture sans aborder cet aspect qui est parfaitement présent dans *L'interdite* : « Une fois, je lui ai parlé (à sa mère) des gens des rêves. Elle a eu de l'inquiétude pendant plusieurs jours. Elle croyait que j'étais folle ou frappée par le mauvais œil ou par un djinn. Elle voulait m'emmener au m'rabet » (marabout) (Mokeddem, 1993, p. 96-97).

Cet extrait montre que l'écrivaine introduit d'autres substrats culturels (Sidi et m'rabet) grâce auxquels elle rapporte une croyance propre à sa société qui consiste à implorer le m'rabet dans différentes situations, dont les plus courantes concernent le fait de le solliciter pour qu'une personne, souffrant d'une pathologie physique ou mentale, trouve la guérison. Il arrive aussi que l'on s'adresse au marabout afin qu'il contribue par sa « baraka » à exaucer des vœux auxquels on aspire très fort, tels que se marier, s'enrichir, enfanter... etc. Si ces marabouts sont autant vénérés, c'est aussi parce que ce sont des « chorfas ». « Chérif » au singulier veut dire descendant du prophète : « Zyeute-le, lui qui vient là-bas. Il s'appelle Vincent, comme un m'rabet de chez lui mais, il est pas chérif » (Mokeddem, 1993, p. 100).

L'auteure va jusqu'à reprendre les tics du parler algérien qui consiste à s'exprimer en français avec des articulations et des interjections en arabe :

« L'amour à l'algérienne ? Macache ! Macache ! Passé au gibet du péché. Mais toi, la femme libre, ton amour est vide de cœur, tout en méninges. Tu ne vis que par tes sensations, dis-tu ? Oualou ! Même ton silence est calculé, cabré. Un comportement d'Occidentale ! » (Mokeddem, 1993, p. 49). D'après Robert Elbaz, « ces signes arabes

n'ont certainement aucune fonctionnalité sinon peut-être, celle de fournir au lecteur la couleur locale du pays » (Elbaz, R. 1996) mais ils viennent néanmoins « déranger la quiétude du fonctionnement du signifiant français » (*Ibid.*,).

Le manque de vocabulaire de la petite Dalila⁷ est une autre stratégie de l'auteure pour introduire des mots en arabe : « Bliss » (p. 71), « Bendir » (p. 72), « ghossa » (p. 90), « morjane » (p. 92), « bessif » (p. 95), « laouedj » (p. 96), « kheimas » (p. 98), « bézef » (p. 142). Ces mots signifient respectivement : le diable, le tambour, la colère, le corail, sous la contrainte, le tordu, la tente et beaucoup. Il est clair que d'un point de vue sociolinguistique, la manifestation de ses signes arabes « matérialise dans l'espace discursif le fonctionnement d'un substrat culturel étranger à la langue d'écriture » (*Idem*, p. 193).

Avant d'être un substrat culturel, la langue arabe constitue un substrat lexical dans le corps du texte. Il semblerait que la langue arabe influence la langue française tout en étant supplantée par elle. L'introduction de ces jeux de langues dans les littératures francophones a fait l'objet d'études qui tendent à montrer le fonctionnement de la « diglossie littéraire » (Giordan et Ricard 1976), lexicale ou syntaxique du français et à en relever les différentes formes de marquage. L'analyse succombe au mythe d'une homogénéité des langues sociales et littéraires : le texte serait ce lieu où se déverse la langue que parle le monde, ce lieu d'une parole collective retranscrite. C'est alors une simple diglossie franco-arabe qui s'impose aux dépens du continuum linguistique dans une zone interlectale. L'hybridité linguistique et l'usage de l'arabe dans le texte, sont aussitôt associés à un « langage social » qui consiste en des variantes sociolinguistiques populaires du lexique, de la syntaxe et de la phonétique. Le langage devient « le véhicule d'un univers social intériorisé » (Giordan, p. 117).

Cette radicalisation diglossique procède du fait que l'usage de l'arabe dans le français est avant tout doté d'une très forte charge idéologique qui occulte parfois le travail de reconstruction fictive de l'écrivain. « Poétique naturelle », telle est l'illusion que fournit l'œuvre et que cherchent à accréditer des déclarations des écrivains. Langue naturelle correspondant à une pratique locale, métissée, tel est le jugement que les revues de presses et comptes rendus de lecture offrent le plus souvent aux lecteurs des autres aires francophones qui, à leur tour, sont saisis dans les pièges de ce mirage réaliste⁸.

⁷ Fillette de neuf ans. Personnage secondaire dans le roman.

⁸ Cet aspect de la littérature francophone a été développé par Gauvin, L. (1997).

Comme le note très justement Rabia Redouane dans son analyse intitulée « Intertextualité linguistique : lexique arabe chez Malika Mokeddem », le lexique arabe utilisé par cette dernière « ...traverse le tissu textuel en français, comme une démarche de dynamisation de la pratique de l'écriture et un système de transposition stylistique susceptible d'imprimer au texte romanesque à la fois son code sémantique et son code esthétique » (Redouane, p. 187-188).

Les interférences lexicales

Contrairement à l'emprunt qui «est un fait de langue qui met en jeu la collectivité linguistique tout entière» (Chadelat, 1996. p. 19), l'interférence lexicale n'engage que la parole individuelle. On dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B⁹.

Étant donné que l'Algérie a été longtemps colonisée par la France, nous retrouvons parfaitement cet aspect dans le parler du peuple algérien. En effet, la prononciation algérienne a fait que les emprunts n'ont gardé que quelques phonèmes de leurs signifiants premiers :

« Maintenant chez nous, c'est plus une honte d'être migrés. Les migrés zoufris, eux, ils étudient pas. Alors même là-bas, ils deviennent pas mélangés. Ils mélangent que les mots, encore plus que nous. Mais ça fait rien, les femmes d'ici veulent toutes leur marier leurs filles. Elles disent : 'Ils ont de l'argent et puis ma fille habitera dans Lafrance, alors j'irai en « facance » là-bas » (Mokeddem, 1993, p. 93-94).

Cette analyse sociologique de Dalila est très perspicace car, avec des mots d'enfants, celle-ci a su caricaturer le caractère cupide des femmes. Cependant, ce qui nous intéresse le plus dans la perspective de ce travail ce sont les mots français qui ont été « arabisés ». Le terme *migrés* est un dérivé des mots français émigrés et immigrés, tandis que « zoufris » est un dérivé du terme ouvrier et « facance » de vacances. La première adaptation que subit un mot emprunté est donc phonétique. Même si les emprunteurs s'efforcent de reproduire la prononciation du mot emprunté à l'identique, les résultats sont souvent imparfaits. Le linguiste Louis Deroy explique la prononciation approximative par la substitution spontanée de phonèmes familiers à la langue maternelle aux sons

⁹ Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, *op.cit.*,

inhabituels et rebutants.¹⁰ La prononciation de « *facance* » pour « vacances » et de « *zoufri* » pour « ouvrier » est un exemple des plus pertinents ; étant donné que le phonème « v » n'existe pas en arabe, le locuteur arabophone a cherché dans sa langue maternelle le phonème se rapprochant le plus au son en question (f).

Aussi, le fait que les emprunts lexicaux ne soient pas prononcés de la même manière dans la langue cible que dans la langue source est souvent attribué à l'incapacité des emprunteurs de percevoir le mot original correctement, un point de vue que nous appellerons « la position phonétique ». L'extrait ci-dessus constitue un exemple parlant : le « u » est un phonème que les arabophones n'arrivent pas à prononcer, surtout quand celui-ci est suivi d'un « i ». C'est pour cette raison que « l'université », est devenue « la *versité* » (p. 37). Le point de vue phonétique peut être relié à la perception du nombre de syllabes. « Université » qui est constituée de cinq syllabes (u-ni-ver-si-té) devient dans la prononciation de l'arabophone « *versité* », constituée de trois syllabes (ver-si-té). Ce dernier a tout simplement supprimé les syllabes que son système phonatoire ne lui permet pas de prononcer.

L'interdite comporte également quelques néologismes qui ne sont usuels qu'en Algérie et qui traduisent un langage de plus en plus courant dans ce pays tel que : « *trabendiste* » (p. 24), « *hittiste* » (p. 38) ou encore « *dégoutage* » (p. 139).

« *Trabendo* » est un mot d'origine hispanique qui signifie contrebande. Le *trabendiste* est par conséquent celui qui pratique la contrebande. Le terme « *hittiste* », quant à lui, il est inspiré du mot « *hitt* », signifiant mur en français. L'ajout du suffixe « *iste* », a permis d'assimiler ces néologismes à une catégorie, celle des noms d'agents (Exemple : dent – dentiste). Il désigne littéralement « ceux qui tiennent les murs », autrement dit, les chômeurs ou les laissés-pour-compte. Et le « *dégoutage* » est un terme que la jeunesse algérienne emploie pour désigner tous les problèmes sociaux auxquels elle est confrontée. Ce mot, inspiré du terme « *dégoût* » est devenu le synonyme d'ennui, de lassitude et de problèmes en tous genres.

L'innovation lexicale, syntaxique et phonétique est le risque qu'encourt toute langue qui voyage en dehors de son aire culturelle. Néologie, répétitions, bouleversement syntaxique seront, inévitablement, convoqués pour produire une langue jouée, déjouée, refaite, voire même, contrefaite. Dans le cas de notre corpus, c'est l'arabe qui est venu se

¹⁰ C'est en se penchant sur le cas des immigrés que le linguiste est arrivé à cette conclusion dans Deroy, L, (1956).

greffer sur le français. L'intérêt de ce français réinventé est de placer la langue arabe en tant que base, caution, ancêtre qui garantit l'appartenance à une culture ancestrale.

Bien qu'il n'ait aucune incidence sur la trame du récit, il n'en demeure pas moins que ce français, devenu hybride au contact de l'arabe, comporte une grande charge idéologique : celle de revendiquer son identité culturelle. Pour ce, Malika Mokeddem a choisi d'introduire l'élément peut-être le plus important qui détermine l'identité de chacun : la langue maternelle.

Traduction littérale du langage des milieux populaires

La traduction littérale, dite aussi fidèle, suppose une traduction sans altération du sens. Il semblerait que la faisabilité de ce procédé est peu fréquente car « la langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse différemment dans chaque communauté (...) à chaque langue correspond une organisation particulière des données de l'expérience » (Martinet 1990, p. 12-20).

La traduction littérale de l'arabe au français se heurte généralement à des obstacles d'ordre linguistique mais aussi d'ordre culturel car il s'agit « non seulement de transmettre certaines réalités spécifiques à la culture maghrébine (en passant par) certaines structures particulières à la langue arabe, aux découpages souvent différents de la langue française » (Mehadji, 1999).

Étant donné que la culture algérienne est une culture de l'oralité et des expressions métaphoriques qui attestent de son verbe facile, sa population a tendance à utiliser un langage standard qui peut ne rien vouloir dire aux yeux d'une personne étrangère à cette culture. Ces expressions toutes faites, reflet d'une lourde tradition, ont la capacité de résumer une situation ou un souhait sans pour autant entrer dans des discours interminables. Dans *L'interdite*, Malika Mokeddem a calqué¹¹ ses expressions.

Expressions liées au code social de la h'chouma

Tandis que le garçon est traité avec beaucoup de laxisme, une importance primordiale est accordée à l'éducation de la fille, celle-ci rime avec rigidité. Le cadre éducatif de la fille repose traditionnellement sur un ensemble de notions apprises qui contribuent à développer les

¹¹ Le calque est un procédé qui consiste à traduire mot pour mot la forme étrangère. Une des particularités du calque est de conserver l'ordre des éléments de la langue source, même lorsque cet ordre paraît incorrect dans la langue cible.

dispositions naturelles et morales de la fille pour en faire une épouse modèle. Une des notions les plus importantes est la notion de « h'chouma » qui signifie pudeur, modestie, réserve. Mais le plus souvent, on retrouve ce terme employé dans le sens de « honte » (*aïb*). Cette notion de « h'chouma », utilisée en ce sens, implique la honte éprouvée devant un acte répréhensible, de même, elle suggère l'interdit (*haram*) associé à toute action jugée honteuse.

L'Interdite rend compte de la suprématie de l'homme sur la femme dans la culture arabo-musulmane. Dalila - considérée par bon nombre de critiques comme le double enfantin de Sultana- rapporte à celle-ci que sa mère lui ressasse sans arrêt que ses frères sont « le rideau contre la h'chouma » (Mokeddem, 1993, p. 93). Cette expression qui donne au frère l'image du rideau, « *yzar* » en langue arabe, symbolise la protection par rapport à tous les dangers éventuels.

Aussi bizarre que cela puisse paraître, ce point est associé à la virginité des jeunes filles ; une grande importance est accordée à sa préservation, sujet tabou dans une société aussi conservatrice. Le passage dans lequel une jeune fille vient consulter chez Sultana suite aux incantations de sa marâtre est à ce titre éloquent : « - Je crois que mon visage a jauni (...) Non, non, proteste-t-elle faiblement, c'est parce que ma marâtre me dit toujours : « Que Dieu te jaunisse le visage ! » c'est-à-dire qu'il m'enlève ma dignité » (Mokeddem, 1993, p. 125-126).

Par « dignité » la jeune fille veut, bien entendu, dire « virginité ». L'expression « que Dieu te jaunisse le visage » est très souvent employée dans le parler populaire algérien : « *lahissafar lek el wadjh* ».

Mis à part un visage qui jaunisse, au cas où une jeune fille transgresserait la tradition, les incidences de son comportement se répercutent sur l'honneur de toute sa famille. *L'Interdite* fait état de ce phénomène avec l'expression de « nuques brisées » (Mokeddem, 1993, p. 142) qui désigne le père et les frères de la « pécheresse ».

Le rapport entre ces deux phénomènes (un visage qui jaunit et une nuque qui se brise) peut sembler saugrenu, mais leur relation de cause à effet est très clairement expliquée par la petite Dalila :

« Celle-là (la honte), avec la tradition, elle fait que menacer les filles. Et si tu obéis pas, elle fait tomber la figure de tes frères et de ton père qui deviennent des nuques brisées. À cause des filles et des femmes, beaucoup des hommes, ils sont que des nuques brisées (...) quand ils ont la h'chouma de leurs filles ou de leur femme, ils peuvent plus aller dehors, devant les autres

hommes, avec la tête droite.» (Mokeddem, 1993, p. 142-143).

La connotation péjorative de ces expressions idiomatiques peut être sujette à polémique ; pourquoi l'auteure a-t-elle choisi des expressions qui ne reflètent que l'aspect négatif de la culture algérienne ? Est-ce dans le but de critiquer, voire plus, de rejeter cette dernière ? Ou est-ce simplement une marque de rébellion dans une période propice à la contestation¹² ?

Nous retrouvons la réponse à notre questionnement dans *La Transe des insoumis* - le premier des récits autobiographiques de Malika Mokeddem- Elle y déclare : « Moi la tradition, j'ai toujours été contre. Je fais corps avec elle quand elle vibre d'émotion, nourrit l'esprit, enrichit la mémoire. Je l'affronte, la répudie quand elle se fige en interdits, s'érige en prison ». (Mokeddem, M. 2003, p. 27). À travers cette déclaration, l'auteure explicite son rapport à la tradition ; autant elle la revendique quand il s'agit de faire revivre la mémoire nomade de ces ancêtres, autant elle bannit son côté oppressif qui porte atteinte à la liberté de tout un chacun.

Nous déduisons que les propos de Dalila ne sont que le relais des idées et des valeurs de l'auteure. Toutefois, nous mettons un bémol quant à l'efficacité de la traduction littérale de ces expressions idiomatiques ; en effet, malgré les efforts qu'a fournis l'auteure pour traduire les locutions « Que Dieu te jaunisse le visage et nuque brisée », il se pourrait qu'un lecteur étranger à la culture arabo-musulmane ne saisisse pas exactement leur sens. Ceci à cause de « l'inexistence de certains concepts désignant des réalités spécifiques à la culture maghrébine et de l'inadéquation de la valeur sémantique des mots et des structures syntaxiques.

Expressions liées aux croyances surnaturelles

En parlant du « m'rabet », Dalila a cité deux expressions qui renvoient à un phénomène qui est une caractéristique socioculturelle de la société arabo-musulmane :

« Une fois, je lui ai parlé (à sa mère) des gens des rêves. Elle a eu de l'inquiétude pendant plusieurs jours. Elle croyait que j'étais folle ou frappée par le mauvais œil ou par un djinn. Elle voulait m'emmener au m'rabet » (Mokeddem, 1993, p. 96-97).

¹² *L'Interdite* et *Des rêves et des assassins* (1995) sont les deux romans de Malika Mokeddem classés dans la littérature dite «de l'urgence». Cette écriture est connue pour être extrêmement dénonciatrice et contestataire.

Dès qu'une personne se singularise par un comportement ou des idées, elle est incomprise par son entourage et, tout de suite, considérée comme « frappée par le mauvais œil », « *madroubab'ain* » en langue arabe ou de « frappée par un djinn » dite « *Djinn darabha* ». Généralement, il suffit de dire « *madrouba* », « frappée » pour désigner ce deuxième cas de figure. « *Madrouba* » est un terme qui décrit l'état d'une personne sous l'emprise du démon, le djinn et qu'elle doit faire l'objet d'exorcisme, « la roukia ».

Même les « métaphores du langage somatique algérien » (Mokeddem, 1993 : 87) se réfèrent au surnaturel. Comme quand un patient souffrant d'impuissance sexuelle livre à Sultana après un long moment d'hésitation et le visage accablé : « " *je n'ai plus d'âme*" ou " *mon âme est morte*" » (Mokeddem, 1993, p. 87).

Toujours dans *La transe des insoumis*, Malika Mokaddem a posé une hypothèse quant à son recours à la traduction des métaphores du langage algérien : « Je finis par en déduire qu'exprimer l'inavouable est sans doute plus aisé dans sa langue à soi, que les contorsions des métaphores maghrébines les préservent de la crudité des mots » (Mokeddem, 2003 p. 160).

Partant de l'idée que « la traduction c'est toujours et c'est seulement la recherche acharnée de l'équivalent le plus approché du message qui passe d'une langue à une autre » (Mounin, 1976, p. 105), nous pouvons penser que le fait que Malika Mokeddem ait choisi de traduire, de la manière la plus fidèle qui soit, les expressions qui reflètent son patrimoine culturel, s'inscrit comme une tentative idéaliste de convaincre l'Autre, de lui faire comprendre son propre principe de réalité, l'identité de sa propre société.

Conclusion

Il est évident que le fait d'avoir recours à la langue maternelle dans le récit romanesque n'est pas propre à Malika Mokeddem. D'après Georges Fréris, tout écrivain francophone est confronté au dilemme suivant : doit-il accepter tel quel l'outil que d'autres ont élaboré et perfectionné dans un pays étranger, ou affirmer son identité culturelle en créant sa « propre langue » ? Il semblerait que Malika Mokeddem ait trouvé un compromis à ce dilemme : le fait d'introduire une langue de spécialité est le reflet de son identité langagière – familièrement dit, sa marque de fabrique- car celle-ci constitue « l'ensemble des particularités stylistiques et individuelles de (la) création artistique (d'un écrivain) et non pas le canal expressif qu'une communauté utilise » (Fréris, Georges, *op. cit.*, p. 189). Ceci nous amène à déduire que l'identité langagière de Malika

Mokeddem s'exprime dans le vocabulaire médical qu'elle emploie pour dire les maux de son héroïne et de l'Algérie des années 90.

L'utilisation du vocabulaire médical a permis à l'auteure, d'une part, de décrire l'état de décrépitude morale dans lequel se trouve la société algérienne et d'autre part, d'exprimer la douleur qu'elle ressent face à cet état de fait. Quoi de plus éloquent qu'un vocabulaire médical dont la mission est d'exprimer les maux du corps humain. De plus, ce français médical a l'avantage de prendre en charge la virulence des propos de l'auteure, atténuée par le caractère métalinguistique de la langue de spécialité.

Hormis le fait de puiser dans son domaine de formation pour constituer un langage qui lui est propre, Malika Mokeddem s'est fait un point d'honneur à reprendre l'aspect « bariolé » du dialecte algérien – quitte à entacher la littérarité de son roman – en truffant son texte de mots arabes, mais aussi en y insérant un français « contrefait » par la société algérienne. C'est peut être ici une manière de donner plus de réalisme à son roman qui, rappelons-le, a été publié en pleine décennie noire.

La traduction de proverbes ou de phrases toutes faites, quant à elle, est un moyen pour l'auteure de revendiquer son identité et sa culture. Cependant, malgré son bon vouloir, traduite en français, les formules n'ont plus autant d'impact que dans la langue source. C'est pour cette raison que pour traduire des énoncés qui rendent compte de contextes et de situations, leur locuteur doit « *impérativement prendre en compte la disparité structurale des langues ainsi que la disparité des cultures et des civilisations* » Mehadji, R, *op.cit.*

Nous tenons à finir notre contribution avec une pointe d'humour en rapportant les propos de Malika Mokeddem, interrogée par Christiane Chaulet-Achour sur son rapport à la langue française :

« Pour faire rire mes lecteurs, je leur dis souvent : la langue française est venue me coloniser. Maintenant, c'est à mon tour de la coloniser ! Pas pour dire ‘ mes ancêtres, les Gaulois’...comme lorsque j'étais enfant, mais pour y être nomade et, au gré de mes envies, lui imprimer la lenteur, la flamboyance des contes de l'oralité, l'incruster de mots arabes dont je ne peux me passer » Chaulet-Achour, p. 183.

Bibliographie

Ouvrages

Renaudin, C. (2000). "Guérir, dit-elle" : le double pouvoir de la médecine et de l'écriture, p. 215-228 in Helm, Y A (dir.), (2000), Malika Mokeddem, *Envers et contre tout*, Paris : L'Harmattan, p. 220.

Bessiere, J et Andre, S. (dirs.), (2002). *Multiculturalisme et identité en littérature et en art*, Paris : L'Harmattan.

Chaulet-Achour, C. (1998). *Noûn algériennes dans l'écriture*, Biarritz : éd. Atlantica.

Deroy, L. (1956). *L'emprunt linguistique*, Liège, Presses universitaires de Liège.

Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.

Gauvin, L. (1997). *L'écrivain francophone à la croisée des langues*. Paris : Karthala.

Giordan, H et Ricard, A. (1976), *Diglossie et littérature*, Bordeaux-Talence : éd. Publication de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

Martinet, A. (1990). *Éléments de linguistique générale*. Paris : éd. Armand Collin.

Mokeddem, M. (2003). *La transe des insoumis*. Paris : Grasset.

Mokeddem, M. (1993). *L'Interdite*. Paris : Grasset.

Mounin, G. (1976). *Linguistique et traduction*, Bruxelles : éd. Dessart et Margada.

Chadelat, J.- M. (1996). « Pour une approche sociolinguistique de l'emprunt lexical : l'exemple des emprunts français en anglais », *Cahier de l'APLIUT*, 4, 16-27.

Freris, G. (2002). « Identité culturelle et utopie: le cas des auteurs francophones ». Dans J. Bessiere, et S. Andre, (dir.), *Multiculturalisme et identité en littérature et en art* (185-194). Paris : L'Harmattan.

Mehadji, R. (1999). De l'intraduisibilité à la traduisibilité de termes dialectaux dans les contes oraux algériens. *Actes des journées scientifiques de dialectologie maghrébine*, Faculté des lettres des langues et des arts de Mostaganem.

Renaudin, Ch. (2000). « Guérir, dit-elle. Le double pouvoir de la médecine et de l'écriture » (215-228). Dans Y.- A. Helm, (dir.), *Malika Mokeddem : Envers et contre tout*. Paris : L'Harmattan.

Dictionnaires

Larousse Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris : 1994.

Garnier-Delamare (1985). *Dictionnaire des termes techniques de médecine*

(21^{ème} édition, revue et augmentée par Jean Delamare et Jacques Delamare avec la collaboration de François Delamare), préface de Henri Pequignot, Paris : Maloine,.

Manuila L., Manuila A., Lewalle P. et Nicoulin M. (1999-2001), *Dictionnaire médical*, (9^{ème} édition). Paris : Masson,